



OPINIONS

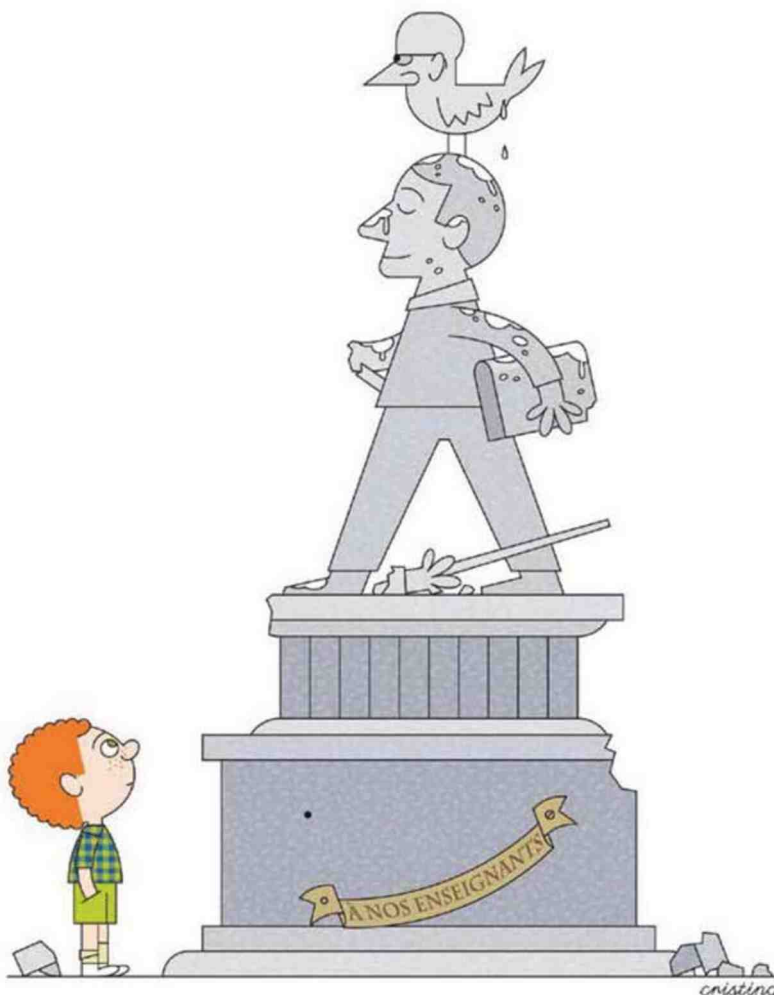


Enseignant, un statut en déclin

Par Stéphane Beaud
Sociologue

Le monde des enseignants est en ébullition. La mobilisation du 5 décembre 2019 contre la réforme des retraites a été très suivie : plus de 50 % de grévistes ont été enregistrés par l'Education nationale, chiffre qui sous-estime la réalité. Et depuis janvier, la protestation dans les lycées prend la forme du boycott des E3C (épreuves communes de contrôle continu) du nouveau bac. En juin 2019 déjà, un certain nombre de correcteurs du bac avaient retenu les notes de leurs copies, un mode d'action inédit. Et après le suicide de Christine Renon, une directrice d'école très estimée, sur son lieu de travail à Pantin le 21 septembre, de nombreuses manifestations ont eu lieu. Sa lettre poignante décrivait son impuissance à faire face aux innombrables tâches qui lui incombaient.

Aujourd'hui, tous les ingrédients semblent réunis pour que la révolte enseignante perdure, tout au moins au lycée. La réforme du bac y est appliquée au pas de charge et



souvent de manière très acrobatique, entraînant une dégradation objective des conditions de travail des professeurs : pressions multiples liées au choix des options, mise en concurrence des enseignants, programmes ambitieux difficiles à faire passer auprès des élèves, épreuves de contrôle continu (à la hâte) appauvries, etc. De ce fait, pour beaucoup, le sens de leur travail semble se dérober.

Des disciplines ont pâti de la mise en place de cette réforme Blanquer : bien sûr, les sciences économiques et sociales (SES), mais aussi les sciences

de la vie et de la terre (SVT). Quant aux mathématiques, pour l'instant encore beaucoup choisies en classe de première, elles n'apparaissent plus dans le tronc commun disciplinaire en terminale. Sans oublier, bien sûr, la réforme des retraites, qui sera sans doute très coûteuse pour les futures générations d'enseignants. Les revalorisations de salaires promises par Jean-Michel Blanquer auront en effet du mal à compenser la forte baisse attendue des niveaux de pension.

Pour éclairer les transformations du monde des enseignants



du secondaire, les études sociologiques en France manquent étonnamment à l'appel. Mais on peut s'appuyer sur les travaux de la sociologue Géraldine Farges qui, dans le cadre de sa thèse et de son ouvrage *Les mondes enseignants. Identités et clivages* (PUF, 2017), a scruté la dynamique du renouvellement générationnel des enseignants du primaire et du secondaire au cours des années 1970-2010. Elle l'a fait dans une perspective wébérienne qui accorde une forte importance au statut social (*Stand*), c'est-à-dire le « *privilege positif ou négatif de considération sociale, fondé sur le mode de vie, le type d'instruction, le prestige de naissance ou le prestige de la profession* ». Son travail statistique, mené sur les cohortes d'enseignants à partir des enquêtes Formation et qualification professionnelle (FQP) de l'Insee, mobilise quatre indicateurs : la valeur sociale de la profession d'enseignant, le niveau d'études, la profession du conjoint, ainsi que le milieu social d'origine.

Dans le cas des enseignants du secondaire, une assez forte différence générationnelle apparaît entre la cohorte des enseignants entrés dans le métier dans les années 1970-1980 et celle entrée dans les années 1990-2000. *Primo*, les cohortes les plus récentes ont vu la « valeur sociale » de leur profession décliner assez sensiblement. Les études longues étant désormais plus courantes parmi les autres actifs, le niveau de considération sociale fondé sur le niveau d'études s'est en effet abaissé.

Secundo, résultat original de l'enquête, le milieu enseignant connaît un renouveau de l'homogamie – les enseignants se marient (ou

vivent en couple) de plus en plus entre eux –, et ce après plusieurs décennies de déclin de ces comportements. Pour l'expliquer, Géraldine Farges suggère l'hypothèse d'un renforcement d'une « *tendance à l'entre-soi, favorisée par le sentiment d'exercer une profession*

socialement peu valorisée ».

Tertio, on trouve davantage d'héritiers : la part de professeurs du secondaire enfants de professeurs est passée de 9 % pour les cohortes des années 1970 à 18 % pour celles des années 2000. Aussi, le statut d'enseignant s'inscrit de plus en plus dans une logique de reproduction sociale.

Par ailleurs, si l'on compare au cours des quarante dernières années l'évolution du salaire en début de carrière des professeurs certifiés à celle du Smic, le rapport chute d'un tiers, passant de 2,1 en 1980 à 1,4 en 2018. Pour les professeurs agrégés, ce rapport diminue lui aussi de 2,4 à 1,5. Ce décrochage des rémunérations par rapport aux autres actifs titulaires d'un bac +5 pèse de tout son poids dans la faible attractivité du métier chez les étudiants. Et c'est un signe important de la dégradation objective du statut social des professeurs du secondaire qui explique leur colère. ■

